

Pèlerinage à Saint-Jacques d'Echirolles, étape n° 22

Rédigé par Denise Péricard-Méa le 8 Avril 2020 modifié le 8 Avril 2020
Lu 247 fois

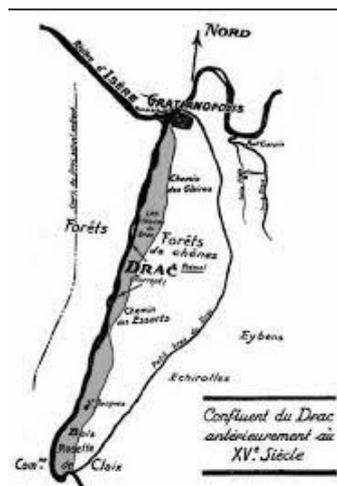
Du XIVE au XVIIIe siècle, chaque 25 juillet, les édiles de Grenoble se rendaient en pèlerinage à Echirolles pour déposer une « offrande à l'église de saint Jacques. Pourquoi et dans quel but ?

Au XVIIe siècle, le très sérieux historien du Dauphiné, Nicolas Chorier, raconte que « des pèlerins qui avaient fait le voyage de Galice », y avaient été reçus avec étonnement.

« Pourquoi venez-vous de si loin ? Nous avons bien une tête de saint Jacques, mais elle vient de chez vous, son corps est conservé dans un tombeau devant l'église Saint-Jacques d'Echirolles ».

On dit même que cette tête aurait été apportée par le comte Guigue lorsqu'il y était allé, aux environs de 1100. D'autres la prétendent volée par un pèlerin espagnol...

De fait, il était de notoriété publique que, depuis des lustres, saint Jacques protégeait Grenoble des inondations du Drac (le Dragon). Les comptes de la ville l'attestent, au moins depuis 1386. Ils apprennent que cette offrande annuelle avait pour but de demander à saint Jacques « que les eaux du Drac ne causent aucun dommage au territoire de Grenoble ». Après la messe et une collation, conscients que la prière n'arrangerait pas tout, ils parcouraient les bords du Drac jusqu'à sa jonction avec l'Isère, en compagnie de maîtres maçons et de maîtres charpentiers, afin de pouvoir ordonner les réparations jugées nécessaires. Ce déplacement des officiels montre qu'il y avait bien à Echirolles un sanctuaire de pèlerinage dont l'efficacité était connue depuis longtemps.



A Grenoble, le confluent du Drac et de l'Isère au XVe siècle

Mais, en 1488, l'évêque de Grenoble se préoccupe de l'identité de ce saint qui ne cadre pas avec sa volonté précoce de Réforme :

« une foule nombreuse de personnes venant, à ce que l'on dit, de Rome, assurait qu'en ce lieu de nombreux malades graves retrouvaient la santé grâce au corps inhumé ».

Dans la nuit du 12 mai l'évêque arrive sur place et, assisté du curé et d'un terrassier et éclairés d'une torche, ils descendent dans un caveau enfoui à 4 pieds sous terre. Une paroi est percée et ils trouvent « un corps d'une grandeur non commune, étendu sur la terre. L'évêque regarda avec plus de soin et découvrit que ce corps n'avait point de tête ».



Voilà donc la tradition confirmée. Que faire ? L'évêque décide de casser la tradition. Le stratagème est simple. Dans l'été suivant, le 4 juillet, il arrive en grande pompe accompagné de témoins fiables et, devant la foule des fidèles, il ordonne

« de découvrir et d'écartier les pierres d'un certain tumulus dans lequel on affirme que se trouvait le corps de saint Jacques ».

Il descend dans le tombeau. Après avoir « écarté les grandes lauzes qui sont au fond », il mit au jour des « os presque complets d'un corps humain et également de très grands os de tibias et une tête intacte dans ses os, sauf quelques dents, trois ou quatre environ, détachées de cette tête ». Pas besoin d'expliquer ce qui s'est passé depuis le 12 mai, « on » a rajouté une tête, ce qui doit lever le doute à tout jamais...

L'évêque peut impunément conclure que ce corps est celui d'un inconnu dont, Bon prince, il propose de chercher à savoir qui il est :

« on est en recherche de connaissance, auprès de notre saint pape et du saint Siège apostolique ».

En attendant, son verdict est clair :

« ce corps ne doit être vénéré publiquement comme saint, ni aucun office solennel célébré dans l'église en son nom, et l'on doit ignorer les racontars, traditions et prodiges, sous peine d'excommunication ».

Il ne faut pas croire que l'obéissance fut immédiate. La ville de Grenoble a ignoré l'interdiction car, le 28 décembre de cette même année 1488, dans le nouveau règlement de police de la ville, un article précise que chaque année, les consuls devront porter à Echirolles quatre torches du poids de 4 livres chacune. Au fil des années, les comptes continuent de mentionner le pèlerinage, les dépenses, le menu du repas, le nombre de convives... Ce n'est guère qu'au XVIIe siècle qu'on voit le lieu perdre de sa solennité et qu'il semble admis que le tombeau n'abrite que le corps d'un quelconque pèlerin mort sur la route.



Echirolles, le château Saint-Jacques

Au XIXe siècle, l'église Saint-Jacques est reconstruite dans la vallée, nouveau cœur d'une commune nouvelle.

*
* *

Demain " LE " saint Jacques du Moyen Age